DES FEMMES

DU SOUVENIR

à Roubaix et à Tourcoing

LA TOMBOLA

DES LAURÉATS DU CAMPS D'ÉPARGNE

A l'issue des quatre réunions organisées par le Consortium de l'Industrie Textile en l'honneur des bénéficiaires de Bons-Bons Parcelles, nous tombola a été tirée, par carte-Livrets de Caisse d'Epargne en constituant les lots.

Voici la liste des heureux gagnants :

MAIN BLEUE (EXPOSITION DU TOURCOING)

Lots de 100 francs

1022	2040	285	445	1070	2006	1070	812	1009	
990	1779	1780	1070	1117	1125	601	1000	2063	
890	1761	219	1070	1343	1380	541			

Lots de 50 francs

[illegible]	2041	[illegible]	1055	1091	594	2770	745	2681	
1166	1[illegible]	2070	2007	60	2307	1265	2161	2900	
2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	1647	202	1384	2471	2366	
1[illegible]	1[illegible]	2[illegible]	694	2[illegible]	1126	773	2906	2542	
2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	1760	2742	2296	112	
[illegible]	400	2421	2070	2026					

Lots de 25 francs

[illegible]	[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2654	110	1	1[illegible]	
7[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	1[illegible]	2[illegible]	1327	643	416	2[illegible]	
990	9[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2906	2256	717	1019	
[illegible]	[illegible]	426	2[illegible]	230	2061	2917	790	2[illegible]	
1[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	29	1[illegible]	2[illegible]	1[illegible]	2063	2564	
2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	206	426	2041	1884	2[illegible]	300	
2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	255	2[illegible]	32	2[illegible]	1397	534	
2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2477	2036	1569	1443	155	
720	2[illegible]	2[illegible]							

Les gagnants sont priés de se présenter le mardi 3 juillet, de 2 à 6 h., au siège du Consortium de l'Industrie Textile, 82, rue de la Gare, à Roubaix.

Avoir soin de se munir : 1° de l'invitation portant le numéro gagnant ; 2° de la carte personnelle du circulaire Familial (carte grise) ; 3° du livret de famille.

SERIE JAUNE (CASINO-PALACE DE ROUBAIX)

Lots de 100 francs

2077	2062	257	1807	1147	2380	509	2432	1468	
2374	2081	1852	2412	2678	648	3267	1441	3432	
2206	1611	2000	2196	2139	78	3254			

Lots de 50 francs

2124	2696	2492	2234	484	2628	3165	387	3279	
254	24	2251	2294	2004	992	2784	1009	3381	
2221	2771	1414	807	986	1626	2400	3049	3816	
2438	2254	2262	2390	3351	1035	3445	2808	1407	
2365	638	541	201	19	106	1186	3348	1059	
2449	610	1398	1449	3037					

Lots de 25 francs

2428	56	2795	698	2977	814	358	803	3592	
428	300	1478	3069	2737	2870	3019	555	35	
2915	2057	416	2285	1121	1098	53	3007	835	
869	380	2388	1708	2438	1074	1956	982	1158	
2132	3462	587	593	2221	2875	1076	2721	823	
324	2825	953	743	1101	90	1670	2816	2411	
2484	1048	3430	178	1365	1487	2328	3734	212	
2256	651	3010	1828	3002	472	869	1182	1596	
1728	2064	727							

Les gagnants sont priés de se présenter le dimanche 4 juillet, de 8 à 11 h. du matin, au siège du Consortium de l'Industrie Textile, 82, rue de la Gare, à Roubaix.

Se munir des pièces indiquées plus haut.

SERIE ROUGE (SALLE DES FÊTES DE TOURCOING)

Lots de 100 francs

957	2148	616	444	1578	1574	1087	1538	1002	
2659	183	2389	638	1092	1577	187	9	191	
63	1817	160	1348	926	2367	2168			

Lots de 50 francs

1366	1600	1730	1452	2208	714	540	1749	112	
1035	692	1202	1983	1345	307	1997	621	489	
2107	1867	475	766	709	185	1203	1851	2158	
937	728	354	1178	781	900	1129	1582	1140	
1801	1359	643	524	1487	889	193	1429	1671	
1658	602	1941	92	630					

Lots de 25 francs

2085	523	2078	1583	1751	1707	194	1188	800	
2104	752	740	520	508	98	1824	1437	1361	
1169	1711	1823	2066	1493	1015	1604	40	1733	
980	284	1757	1139	1337	1378	1547	935	1442	
1443	1403	1709	1483	1298	643	416	1244	784	
748	795	2150	1740	567	348	881	467	524	
3670	1962	1832	941	209	147	64	852	88	
1509	1467	627	400	675	1345	1429	895	1001	
2587	1893	823							

Les gagnants sont priés de se présenter le samedi 10 juillet, de 2 à 6 h. du soir, au siège du Consortium de l'Industrie Textile, 82, rue de la Gare, à Roubaix.

Se munir des pièces indiquées plus haut.

SERIE VERTE (HIPPODROME DE ROUBAIX)

Lots de 100 francs

1143	2198	464	1431	1240	4	911	2791	1024	
2177	1315	439	1961	2199	2222	2150	1383	1824	
2435	1320	1843	2247	2324	305	462			

Lots de 50 francs

631	2287	2800	1183	664	1025	1411	906	1388	
872	1817	53	2405	850	1518	2653	374	2022	
2300	2488	866	1742	371	60	86	2682	1460	
1584	668	2711	920	1948	2184	2814	2678	2145	
564	9	1340	3121	2330	1234	1051	2049	1334	
1555	2351	526	2780	481					

Lots de 25 francs

2736	3002	2020	801	881	418	1783	1193	450	
312	600	1429	343	1279	1718	2150	1600	93	
2258	2053	1632	730	350	321	204	74	417	
432	2850	1808	281	2987	1832	429	1826	1734	
807	1280	783	2030	1485	885	2023	1315	1849	
1428	1885	541	40	1274	2699	1105	488	1811	
1461	2086	939	1770	643	1679	1940	1157	730	
1985	682	898	1291	1784	2004	2684	824	3409	
573	941	2540							

Les gagnants sont priés de se présenter le dimanche 11 juillet, de 8 à 11 h. du matin, au siège du Consortium de l'Industrie Textile, 82, rue de la Gare, à Roubaix.

Se munir des pièces indiquées plus haut.

Morts au champ d'honneur

ROUBAIX

Ont été mercredi 30 juin

Les Aviateurs d'Australie, en l'église St-Martin, à 10 heures, pour leurs collègues :

Charles Automne (de la maison Charles Automne) ; Achille Vandenberghe (de la maison Louis [illegible]) ; François Leleberre (de la maison Louis [illegible]-le-Dallaint) ; Georges Morelle (de la maison Dehrière, Sannerville et Cie) ; Germain Parmentier (de la maison Jules Desmettre) ; Marcel Dubrea, Emile Leman (de la maison Pierre Flipo) ; Paul Wemel (de la maison Emile Lehmann) ; Eugène Baudon (de la maison Leroux Brame fils) ; Henri Dutrant (de la maison L. Marmignon) ; Aristide Descoucoux, Léon Germain (de la maison Mamel fils) ; Paul-Georges Wasquere (de la maison Mestre, Maillard-Jaux et Cheffel) ; Georges-Alexandre Flayoust, Stéphane Flayoust, Marcel Flayoust (de la maison Georges Flayoust) ; Gaston Brunkin (de la maison Fromont et Lefebvre) ; Jules Destombes (de la maison E. Bogard et Mermier) ; Paul Leblanc (de la maison Jean Simonin) ; Alfred Descoutelsoire (de la maison Alphonse Six) ; Maurice Prégnac (de la maison A. Vinchon et Prégnac) ; Pierre Nutte, Félix Lerchain, Edmond Tschumpelé (de la maison Henri Wattebled) ; Georges Rasschaerter, André Véroux (de la maison Wattine-Bonnet et fils).

Le 44e Congrès national des Architectes à Lille

Paris, 28 juin. — Un grand nombre d'architectes venus de tous les points de la France, sont partis ce matin, à 8 heures, à la gare du Nord, par l'express de Lille. Ils se rendent dans cette dernière ville assister au 44e congrès national des architectes, au cours duquel des voyages d'étude seront organisés dans les régions dévastées.

Une distinction honorifique demandée pour les otages

M. le Président du Conseil général du Nord a adressé la lettre suivante à M. le Ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale :

Monsieur le Ministre,

De nouvelles récompenses, certes, bien méritées, vont être apportées dans le Nord, aux gloires glorieuses qui ont souffert pour la France pendant l'odieuse occupation allemande.

Mais l'acte de reconnaissance du pays serait honoramment complété et le désintéressement, par une distinction honorifique, voulant bien reconnaître les sacrifices si cruels consentis toujours pour la même noble cause par les otages, hommes et femmes, qui ont souffert strictement des mêmes sévices et maltraitances que vous savez.

Je vous demande donc pour eux, avec toute mes sympathies, ce témoignage officiel de reconnaissance nationale, médaille ou diplôme, comme vous jugerez à propos.

Avec tous mes remerciements anticipés pour cet acte de justice, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes sentiments de haute considération.

Signé : Van Cappenberghe.

Chroniques Locales

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 29 JUIN :

Aujourd'hui, saints Pierre et Paul ; demain, saint Martial.

181e jour de l'année.

Soleil : Lever, 4 h. 52 ; coucher, 20 h. 56.

Lune : Premier quartier le 23. Pleine lune, le 1er juillet.

Caisse d'épargne : Réunion de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 ; de 14 à 16 h., remise des titres pour l'emprunt de 1920.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

A 20 h. 15 : Aux Cours sociaux : « Le profit industriel », par M. Pierre Bayart.

LA TOMBOLA de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord

EXPOSITION DES LOTS

Les tableaux et œuvres d'art offerts par les Artistes du Nord comme lots de la tombola de l'« Association professionnelle des Journalistes du Nord » vont être exposés à la vitrine du magasin de meubles de M. Leroy, 23, Grand'Rue, à Roubaix.

Nos concitoyens pourront aller admirer ces chefs-d'œuvre dont le superbe ensemble constitue pour une tombola l'attrait le plus original. Le prix de chaque billet est fixé à un franc et par conséquent à la portée des bourses les plus modestes : il est donc certain que pas un habitant de notre région ne négligera de courir la chance de devenir possesseur d'une œuvre d'art de grande valeur, signée du nom célèbre et sympathique d'un compatriote.

Nous indiquerons très prochainement comment on pourra, sans le moindre dérangement, se procurer des billets de cette grande tombola.

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Un projet de ligne aérienne Lille-Roubaix-Tourcoing. — On demande de la monnaie divisionnaire. — Le cimetière de la rue Jouffroy. — Questions diverses

Le Conseil municipal s'est réuni lundi à 18 heures à l'Hôtel de Ville.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Lebas, maire, assisté de MM. les adjoints Wattrelos, Duprez, Dupré, Le Brabander, Decock et Sory. Vingt-huit conseillers sont présents.

Après l'approbation du rapport de la précédente réunion, lecture est donnée d'une lettre de remerciements de la Société de protection des Engagés volontaires pour la subvention de 100 fr. accordée au cours d'une réunion précédente.

Sont approuvés ensuite les paiements suivants : 6.000 fr. à M. Spriet, artiste-peintre, pour décoration de l'Hôtel de Ville ; le montant de facture de fourniture de draps pour la confection des uniformes des agents de police et des musiciens de la « Grande-Harmonie ».

Subventions. — La « Roubaisienne » qui, lors de l'envoi d'une section au concours fédéral de Nice a eu à payer 8.000 fr. comme frais de déplacement, obtient une subvention de 2.000 fr. pour couvrir une partie de ces frais.

Une somme de 500 fr. est votée comme participation de la ville de Roubaix à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument à Carmaux à la mémoire de Jean Jaurès.

L'Union des Villes et Communes de France obtient 1.234 fr. 44.

Pour l'érection d'un monument commémoratif à Henri Ghesquière, une somme de 300 francs est votée.

La subvention communale pour 1920 à l'Ecole Nationale des Arts industriels est fixée à 135.250 représentant 43 0/0 du budget de cette école.

Une somme de 5 fr. est accordée à l'Office Départemental du Nord des Pupilles de la Nation. Cette subvention devait être de 5.000 fr., mais voulant protester contre le fait que cette œuvre a toujours son Bureau à Dunkerque tandis que depuis l'armistice il aurait pu être installé à Lille, le Conseil décide de réduire sa souscription à ce chiffre.

La crise de monnaie divisionnaire. — L'Administration municipale, pour parer à la crise de monnaie actuelle avait demandé à la Chambre de commerce de Roubaix d'émettre des petites coupures de 10 et 5 centimes. Cette assemblée a répondu en émettant les vœux suivants que toutes les coupures actuellement en circulation et émanant de toutes les villes soient retirées et remplacées par des coupures nationales de 1 fr. et 0.50 ayant cours dans toute la France et que soient aussi remplacées par des pièces de métal de 5 et 10 centimes les papiers-monnaies en cours. Le Conseil se joint à ce vœu en ajoutant le souhait que l'émission de pièces de métal comprenne aussi des pièces de 0.25.

Le pont de Sartel. — La subvention qu'aura à accorder la ville de Roubaix dans la construction d'un pont fixe en remplacement du pont mobile du Sartel reste fixée comme il avait été convenu dès à 20.000 francs.

Dédommagements d'indemnités. — L'indemnité allouée à M. l'instituteur primaire est portée de 1.200 francs à 2.000 francs ; celle allouée à Mme l'instituteur des Ecoles maternelles, de 300 à 600 francs.

[illegible] Trayot, de porter le traitement de [illegible] de l'Institut Trayot, de porter le traitement de [illegible] de 300 à 600 francs, avec effet rétroactif du 1er janvier 1920, est adoptée.

Mont-de-Piété. — Le Conseil approuve l'autorisation déposée par le Conseil d'administration du Mont-de-Piété, tendant à porter à 4.50 0/0 le taux actuel de 3.25 0/0 servi aux prêteurs de l'établissement. Il en est de même du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 1919, ainsi que le budget supplémentaire de 1920, donnant un excédent de recettes de 98.704 fr. 18.

Bâtiments municipaux. — La somme de 104.000 francs est votée pour la transformation de l'habitation de la Directrice de l'Institut Sérigné.

L'indemnité de déplacement de M. Perrerin ingénieur-architecte, est portée de 30 francs à 60 francs par jour plus les frais de voyage.

Les prélèvements du devis d'agrandissement de l'Ecole Pratique Ménagère, place Notre-Dame, n'étant plus en rapport avec la situation actuelle, le relèvement de la dépense est voté.

Révision de la série de la ville. — Le Syndicat Général des Entrepreneurs du Bâtiment ayant informé l'Administration que, par suite de l'augmentation de prix de la main-d'œuvre et des matériaux survenue depuis le 1er janvier, il y avait lieu de réviser les prix de la série, le Conseil approuve les nouveaux prix.

Mises en adjudications. — Des adjudications de travaux sont décidées pour l'entretien des propriétés communales ; pour les grosses réparations de ces propriétés.

Le service de la voirie n'ayant plus l'emploi justifié des camions automobiles qu'il avait achetés pour l'enlèvement et le transport des décombres et ordures ménagères, la vente de ces camions est approuvée. Le prix offert sera de 23 à 30.000 francs.

Vote de crédits. — Le Conseil approuve et vote les crédits nécessaires pour le paiement des indemnités de terrain accordées par le jury d'expropriation et l'achèvement des travaux de l'avenue Jean Jaurès. Total : 284.000 francs ; pour le supplément de taxe sur les lots et les primes de l'emprunt de 2 millions du service des Eaux : 3.735 fr. 25 ; pour l'achat de quatre maisons au Fontenoy, 2 devant servir à loger deux conducteurs, les deux autres à être transformées en bureaux : 62.000 francs.

Bourses. — Les demandes de bourses suivantes sont accordées au jeune aveugle Marcel Henrion, pour l'institution des Sourds-Muets de Roubaix ; aux jeunes aveugles, Marie et Mireille Dubergue, pour l'institution des Aveugles de Lille.

Secours et subsides. — Le Conseil vote un subside de 500 francs pour l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole laïque de la rue Delezenne.

Marchés de gré à gré. — Le Conseil approuve les marchés de gré à gré suivants : pour l'installation de chambres froides à l'Abattoir ; pour travaux de grosses réparations aux bâtiments municipaux ; pour fourniture de lingerie aux crèches municipales ; pour la vente d'un cheval réformé ; pour l'achat de deux chevaux nécessaires au service de la Voirie ; pour les travaux effectués lors de la grève des ouvriers de l'Usine à Gaz pour l'éclairage électrique recordé aux trolleys des tramways dans les principales rues de la ville et au champ de foire ; pour l'achat de bandages de roues pour la Voirie ; pour fournitures de marchandises au Ravitaillement ; pour réception et livraison par le Consortium charbonnier des charbons à domicile, destinés au chauffage de la population ; pour fournitures d'objets utiles aux travaux à l'aiguille dans les écoles de filles ; pour fournitures de bois nécessaire au fonctionnement des ateliers de l'Ecole pratique du Commerce et d'Industrie ; pour travaux et fournitures de matériaux au service des Eaux ; pour fourniture de cercueils nécessaires à l'inhumation des indigents.

Le Conseil se réunit à huis-clos pour délibérer sur certaines questions d'assistance et de demandes de secours et décide la mise à la retraite de l'agent de police Henri Palanchier pour raisons de santé.

La séance est levée.

Les impôts nouveaux chez les détaillants

La Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants de Roubaix et ses cantons, organise pour aujourd'hui, mardi, au Café Pandore, trois grandes réunions : à 14 heures, pour l'habillement, nouveautés toutes catégories ; à 16 h. 30, pour l'alimentation ; à 17 heures pour les débitants et professions diverses.

Sujet traité : « Les Impôts ».

On nous prie de dire que tous les commerçants, syndiqués ou non, sont, dans leur intérêt, instamment priés d'y assister. Les réunions commenceront à l'heure exacte.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de : Bananes, Beurre frais, 11.20 ; Fromage Chester, 8.00 ; Sardines, 1.75, 2.10 ; Figues, 3.10 la livre ; Confitures, 2.50 ; Marmelade, 1.40.

VIN ROUGE (1.75 le litre) VENTE LIBRE

Mardi 29 : de 8 à 11 h., 13e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 12e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Lengues de 1er choix)

Mardi 29 : de 8 à 11 h., 12e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 13e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Mardi 29 juin : 6e jaunes, 500 à 1.500.
Mercredi 30 juin : 4e vertes, 1 à 500.
Jeudi 1er juillet : 6e vertes, 500 à 1.500.
Vendredi 2 juillet : 7e jaunes, 1 à 500.
Samedi 3 juillet : 7e jaunes, 500 à 1.500.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

UN RAVITAILLEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR CHEVAUX. — Une vente libre d'avoine, au prix de 92 fr. les 100 kil., aura lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville, mardi 29 juin. Inscription et paiement : Bureau de la Voirie.

SUCCÈS D'UN ROUBAISIEN AU CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS.

— M. Achille Carpentier, fils de M. Achille Carpentier, ancien conseiller municipal et élève de M. Capelle, professeur à notre Conservatoire, vient d'obtenir un deuxième prix de clarinette et une médaille de solfège.

Le succès de notre jeune concitoyen est d'autant plus méritoire qu'il dut interrompre ses cours pendant les cinq années de guerre, durant lesquelles il fit vaillamment son devoir au front, d'où il revint titulaire de la Croix de guerre et de plusieurs citations élogieuses.

L'UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE ROUBAIX a tenu son assemblée générale dimanche, à 10 h., au siège, Café François, Grand'Rue, sous la présidence de M. P. François, entouré des membres du Conseil d'administration, de Me Robyn, avocat-conseil, MM. Rigollet, membre du Conseil d'administration de l'U.M.R. de Paris, Serève, président de l'Association des M.R. de Douai.

En ouvrant la séance, M. François rappelle, à l'occasion de l'anniversaire de l'Association, les étapes franchies depuis sa fondation ; il constate la prospérité de l'U.M.R. de Roubaix, félicite ses collaborateurs, excuse M. J. Trutsch, secrétaire général de l'U.N.M.R. de Paris, empêché, et souhaite la bienvenue à MM. Rigollet et Serève. M. François excuse aussi MM. G. Duquenne, le docteur Vanlaer, empêchés d'assister à cette réunion. Le secrétaire donne lecture du rapport de la dernière assemblée.

M. Bertrand, trésorier, expose la situation financière qui est très prospère : il y a actuellement plus de 120 membres bienfaiteurs et réguliers. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. Serève, dans une allocution très applaudie, après avoir affirmé l'union étroite des deux sections de Douai et Roubaix, exprime l'espoir qu'elles formeront une grande Association dans l'Union Nationale des Mutilés et Réformés de France. Il s'élève avec force contre l'incurie ministérielle, qui ne tient pas ses promesses relativement aux droits des mutilés et déclare que ceux-ci exigeront la liquidation de leurs pensions auxquelles ils ont légitimement droit. Quant à la question du Prêt d'honneur, c'est, dit-il, un « bourrage de crâne », attendu que peu de mutilés ont reçu l'avance de 3.000 francs qui est d'ailleurs insuffisante ; des démarches seront faites pour qu'une loi accorde une avance de 10.000 francs au taux de 1 p. c.

M. Rigollet, grand-blessé, prend la parole à son tour, pour féliciter la section roubaisienne de sa marche ascendante et de sa situation prospère. Les Mutilés sont, dit-il, en haut bénéficiaires quelques peu oubliés. C'est ainsi que les rappels d'arrérages promis depuis le 16 avril, par M. Maginot, n'ont pu être obtenus. Nous allons donc, déclare-t-il, exiger simplement ce qui nous est dû, de même que le droit aux secours médicaux et pharmaceutiques, et réclamer la constitution au plus tôt des tribunaux de pensions.

M. François remercie les orateurs qui ont été très applaudis, puis à l'unanimité, l'assemblée adopte plusieurs vœux concernant le paiement des rappels d'arrérages, l'application de l'article 64 relativement aux soins médicaux, le tribunal des pensions, ainsi qu'une réduction pour les mutilés sur les chemins de fer belges. Quelques questions d'ordre intérieur sont encore traitées, et la séance est levée par le président, qui invite les sociétaires à prendre part au vote-partie des membres du bureau.

HALLE FLIPO. Baisse-beurre extra fin 12.00, 2e choix 11.25. Baisse-Gruyère 8 à 10 fr. Baisse-café extra 10 fr. Camembert extra 1.00. Port-Salut 9 fr. Pain d'épices 4 et 4.50. Vin rouge 1.75, supérieur 2.00. Voir autres prix. 543304

ENTRE LOCATAIRE ET PROPRIÉTAIRE. — Plainte a été déposée par M. Camille De Rieke, 55 aux pâtures, contre Mme Fatma, 64, pour coups et blessures sur elle et marchande. Voici ce qu'en déclarera M. Doyen, commissaire de police du quartier nouvellement ouvert, qui a ouvert une enquête pour établir les responsabilités : Un de leurs locataires s'était cru obligé de leur faire des chahuts, lundi, à une heure du matin, sous le prétexte qu'ils troublaient son sommeil, au cours d'un souper qu'il faisait dans leur cour avec des parents. Après plusieurs propos aigres-doux échangés, le propriétaire, mourant chez le locataire, reçut des coups de poing et des coups portés à l'aide d'un outil. Sa femme, qui se portait à son secours, reçut, elle aussi, des coups. En voulant les éviter, Mme De Rieke tomba et se fractura le bras gauche.

ARRESTATION POUR VOL. — En vertu d'un mandat d'arrêt lancé par M. le juge d'instruction de Lille en date du 9 juin 1920, la gendarmerie a arrêté en son domicile Marcel Kindt, 18 ans, rue de l'Alma, fort France, 90, inculpé de vol et tentative de vol.

NAUWELAERS. Chir.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Extractions et pose de dents sans douleur. 621.1

EN TOMBANT. — M. le docteur Fauvergue a fait admettre, lundi, à l'Hôpital de la Fraternité, un peigneur, M. Auguste Roussel, 34 ans, rue Pallart, qui s'est fait une entorse au pérone, en tombant chez lui, la veille au soir.

FUTAILLES. Achat fûts vides et tous genres. L. Vandepotte, 122, boulevard de Metz. 288-1

MENUS FAITS. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Isidore Frolin, 55 ans, représentant, quai de Canal, 24, pour avoir circulé en bicyclette sur le trottoir du boulevard de Metz.

— Pour excès de vitesse à son auto, lundi matin, boulevard de Belfort, M. Jules Fichelle, 41 ans, chauffeur d'auto au service de M. Ferraille, rue Colbert, 48, à Lille, a fait l'objet d'un procès-verbal.

CROIX

Les employés municipaux font la grève des « bras croisés »

Lundi matin, trente-quatre employés municipaux — services de la Mairie, de la Voirie, de l'Eau, du Ravitaillement — ont cessé le travail, en pratiquant la grève calme des « bras croisés ».

Dès huit heures, les guichets étaient ouverts à la mairie, mais les employés avertissaient le public qu'ils ne travaillaient pas. Les déclarations de naissances et de décès étaient seules reçues à l'état-civil. La distribution de l'eau potable a été arrêtée. Au ravitaillement, 97, rue Jean-Jaurès, même situation qu'à la mairie.

Les employés donnent comme raison de cette grève, l'insuffisance de leurs traitements et salaires.

Les employés de la mairie, par exemple, touchent une indemnité de vie chère de 720 francs seulement, tandis que ceux des autres communes reçoivent environ 1.500. Cependant la vie est aussi chère à Croix qu'à Roubaix ou à Wasquehal.

« Pourquoi, disent-ils, cette différence de traitements ? »

La préfecture a refusé d'approuver les crédits nécessaires, sous prétexte que ces crédits n'étaient pas balancés par des recettes suffisantes pour établir l'équilibre du budget.

La préfecture aurait, hier, lundi, accepté ces crédits, mais en allouant l'indemnité demandée à partir du 10 juillet 1920.

Les employés qui réclamaient la rétroactivité à partir du 1er janvier 1920, n'auraient pas mise complète satisfaction... et la grève pourrait durer.

WASQUEHAL

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DU 8 AOUT (organisée par les Anciens Combattants de la commune). — On nous prie d'insérer :

« La Commission de la Section de la Fraternelle des Anciens Combattants Roubaisiens (section de Wasquehal), invite les camarades anciens combattants, faisant partie du ton de la section, à assister à une réunion qui aura lieu au Café de la Cloche, le jeudi 1er juillet, à 19 h.

» Le Comité compte sur la présence de tous à cette réunion, au cours de laquelle d'importantes décisions seront prises en prévision de la fête projetée au bénéfice des orphelins de guerre et qui s'annonce comme devant obtenir un grand succès. »

LA DUCASSE DU CARREAU. — Dimanche 11 juillet s'ouvrira, au rond-point du Carreau, la ducasse annuelle de ce populeux quartier. Les forains qui désirent retenir leurs places peuvent s'adresser chez M. Louis Lejeune, coin des rues de Roubaix et Clément-Bédhune.

DÉCOUVERTE D'UNE NOYÉE INCONNUE DANS LE CANAL. — Lundi matin, vers 9 h., le bateau dragueur « Georgette » manœuvrait sur le canal au-dessous du pont du chemin de fer, face au cimetière. Lorsque les ouvriers aperçurent un corps flottant à la surface de l'eau, ils l'amenèrent sur la berge et prévinrent les gardes Dupont et Viseur. Ceux-ci constatèrent qu'il s'agissait d'un cadavre de femme.

Le docteur Batin, mandé, a examiné le corps, dont la décomposition était assez avancée, l'immergement pouvant remonter à trois mois. Aucune trace de lutte ou de violence n'a été relevée, ce qui fait croire à un accident ou à un suicide. Le chef Blessiaen, de la gendarmerie de Roubaix, a ouvert une enquête pour identifier le cadavre de cette femme, sur lequel on n'a pas découvert de pièces d'identité. Le corps paraît être celui d'une femme de 30 à 40 ans, avec cheveux noirs. Elle devait être vêtue d'un manteau caoutchouc, avec ceinture, et d'un corsage en satin. Elle portait une chemise brodée avec l'initiale F et des bas noirs ; au cou, une chaînette avec une médaille, et aux doigts, deux bagues, l'une en titre Fix, avec brillants, et l'autre, en aluminium. Ces objets sont déposés à la mairie de Wasquehal.

Le corps a été transporté à la morgue, puis inhumé dans le cimetière communal.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Mardi 29 juin, numéros 841 à 1.280. — Mercredi 30 juin, numéros 1.281 à 1.620, de 8 h. 45 à 11 h. 45.

LA MÉDAILLE MILITAIRE a été attribuée à la mémoire de M. Georges Dhallluin, cavalier au 4e régiment de cuirassiers à pied, mort pour la France, avec la citation suivante :

« Cavalier plombier ayant toujours fait brillamment son devoir. Tombé glorieusement le 30 octobre 1918, à son poste de combat. A été cité. »

M. Georges Dhallluin est le fils de M. Jules Dhallluin, demeurant 7, rue des Dragons, à Wattrelos.

LANNOY

LEERS

NÉCROLOGIE. — Lundi, à 10 heures du matin, est décédée, après une longue et pénible maladie, Mme Maria Cardon, épouse du sympathique maire de Leers, M. Joseph Leroy.

Mme Leroy n'était âgée que de 52 ans.

Nous prions M. le maire de Leers et sa famille d'agréer en cette douloureuse circonstance l'assurance de nos sympathiques condoléances.

TOURCOING

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS, pour les 1er juillet, à 15 h. 30, à l'Ecole des Filles.

INSCRIPTION POUR LA VENTE DU CHARBON. — Mardi 29 juin, de 9 à 11 h., et de 14 à 17 h. (ce-ci), pour 19.fr. 50. Se munir de la carte de charbon.

AU RAVITAILLEMENT. — Vente de la semaine du 27 juin au 4 juillet. — Mercredi 30 juin : Beurre, le kilo, 13.75 ; sardines, le kilo, 3.75 ; pain d'épices, le kilo, 4.50 ; fromage de Hollande, le kilo, 9.15.

Jeudi 1er juillet : Cartes rouges : Sucre en morceaux, 750 gr. par personne, pour 2.25 ; thon, la boîte, 2.50 ; lait, la boîte, 2.50 ; lacets, la paire, 0.90.

Vendredi 2 juillet : Cartes grises, même vente que jeudi.

LE POUCE ÉCRASÉ. — M. Arthur Vandenhaute, 37 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, au service de M. Bonardel, entrepreneur, a eu le pouce gauche pris dans un engrenage, ce qui a occasionné des contusions assez graves. 10 jours de repos.

ASCQ

LA DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse, qui aura lieu le 4 juillet, le maire autorise les cafetiers à tenir leur débit ouvert jusqu'à une heure du matin.

BAISIEUX

BAISIEUX. — Un concert en faveur de l'Œuvre du Mouvement en l'honneur des soldats morts pour la France. — Le concert qui fut donné dimanche, à l'Ecole de Garçons de Petit Baisieux, a obtenu un brillant succès. L'assiste était bondée de spectateurs. Mme Carrier, la distinguée professeur de musique, accompagnée de ses élèves, est chargée l'assistance, autant par leur grâce que par la perfection exquise selon l'Fédération de leurs rôles. Mlle Isabelle Pontevilla a tout le piano d'une façon parfaite, ainsi que Mlle Denise Rougeur, de Lille, qui s'acquitta parfaitement de son déclamation. Pendant l'entr'acte, de gentilles gâteuses se sont dévouées pour nos héros. Félicitons enfin Mme Carrier, qui n'est prodigue pour cette fête et a eu l'amour en son du temps des artistes qu'on applaudit avec tant de plaisir.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 29 JUIN :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

Les plantations de nos promenades

RESPECTONS-LES

Soucieuse de l'esthétique de notre cité, l'